

# PRIMAGAZ : LE NOUVEAU FOURNISSEUR DE GAZ SUR MA COMMUNE !

La Commune de Miramont-de-Guyenne est alimentée par un réseau de distribution publique de gaz propane, jusqu'à présent exploité par ENGIE.

A compter du mois de mai 2020, le nouvel exploitant de ce réseau public sera PRIMAGAZ :

- Les habitants de la commune alimentés par ce réseau **devront changer de fournisseur et passer d'ENGIE à PRIMAGAZ.**
- Les habitants qui ne sont pas encore alimentés pourront contacter PRIMAGAZ **pour étudier une solution de raccordement.**

Ce changement de fournisseur est **gratuit** et n'impacte ni **la qualité de service ni le prix.**

## Comment se passe mon changement de fournisseur ?



### 1. Ma relève de compteur

Afin de clôturer mon compte auprès du fournisseur actuel ENGIE, une relève de mon compteur est réalisée entre le 27 et 30 avril 2020\* par la société OTI. Ma présence à mon domicile peut être nécessaire.



### 2. Ma facture de clôture

Cette relève donne lieu à l'établissement de ma facture de clôture basée sur mes consommations réelles.



### 3. Mon nouveau contrat PRIMAGAZ

Je reçois directement par courrier postal mon nouveau contrat, je le signe et le retourne à PRIMAGAZ.

Les modalités contractuelles d'ENGIE sont reprises à l'identique par PRIMAGAZ.



### 4. PRIMAGAZ est mon nouveau fournisseur

PRIMAGAZ est désormais mon nouveau fournisseur.

Je reçois ma première facture liée à mon abonnement de gaz au cours du mois de mai.



### 5. Diagnostic de mon installation intérieure

Un bureau de contrôle prend contact avec moi afin de réaliser le diagnostic de mon installation. Ma présence à mon domicile est nécessaire pour accéder aux installations. Ce diagnostic est totalement gratuit.

Cette prise de contact s'effectuera à la sortie de la période de confinement.

\* Ces dates sont données à titre informatif et sont dépendantes de la levée de la période de confinement.

## Qui puis-je contacter en cas de question ?

### 1. J'ai une question sur ma facture de clôture ou sur ma relève de clôture de compteur :

Je contacte l'ancien fournisseur ENGIE :

> CLIENTS PARTICULIERS :

- Par téléphone au 0 969 360 807 du lundi au vendredi de 8h à 14h, *appel non surtaxé*
- Par mail à [Engie-propane-info@engie.com](mailto:Engie-propane-info@engie.com)
- Par Internet sur [www.gpl.engie.fr](http://www.gpl.engie.fr)

> CLIENTS PROFESSIONNELS :

- Par téléphone au 02 28 03 27 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, *appel non surtaxé*
- Par mail à [espace-marchepublic@engie.com](mailto:espace-marchepublic@engie.com)
- Par Internet sur [www.gpl.engie.fr](http://www.gpl.engie.fr)

### 2. J'ai une question sur les services de PRIMAGAZ ou sur le contrat à signer :

Je contacte PRIMAGAZ :

- Par téléphone au 0 977 403 004 du mardi au vendredi de 10h à 16h, *appel non surtaxé*
- Par mail à [reseaupropane@primagaz.fr](mailto:reseaupropane@primagaz.fr)

### 3. J'ai une question sur le changement de fournisseur :

Je contacte :

- La mairie de Miramont-de-Guyenne : 05 53 93 20 52
- Les services de Territoire Énergie Lot-et-Garonne (Collectivité en charge de l'organisation de la distribution de gaz) : 05 53 77 65 00 ou [gaz@sdee47.fr](mailto:gaz@sdee47.fr)

## Quel est le rôle de PRIMAGAZ, exploitant et fournisseur ?

### EXPLOITER :

- Exploite le réseau de gaz propane de la commune
- Assure le fonctionnement du réseau et la sécurité des usagers
- Intervient pour toute opération d'entretien, de maintenance et de sécurité

### DISTRIBUER ET DEVELOPPER

- Achemine le gaz auprès de chaque usager
- Permet à de nouveaux usagers de se raccorder si leur distance au réseau le permet
- Etudie les possibilités de desservir de nouveaux usagers

### COMMERCIALISER

- Commercialise le gaz auprès de chaque usager
  - Assure le service après-vente et répond aux questions de chaque usager.
- Pour contacter votre agence PRIMAGAZ, le numéro à composer est le 0970 808 708.